

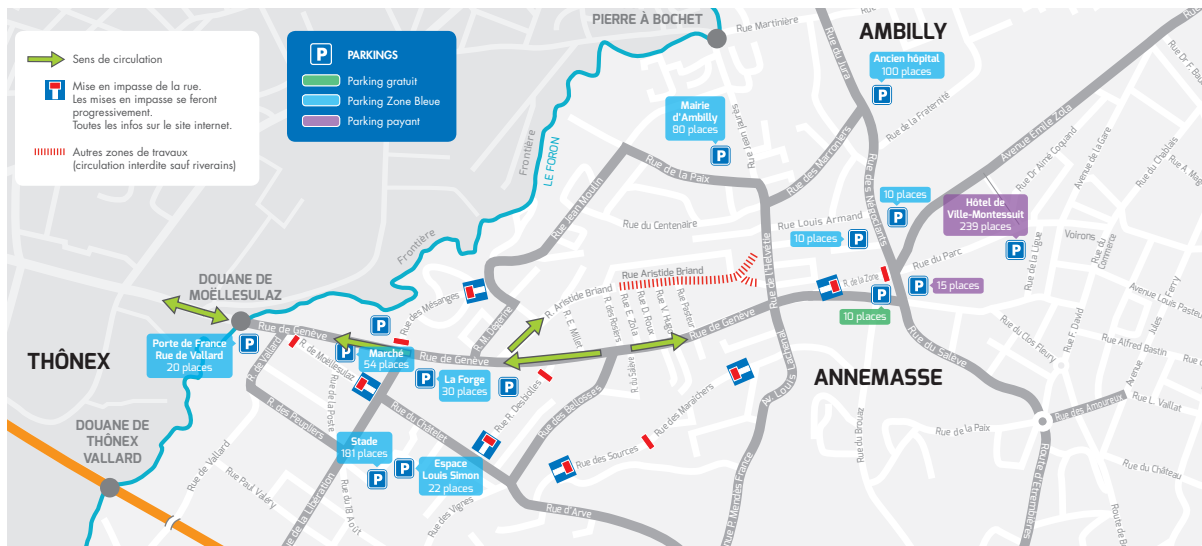


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annemasse, le 26 avril 2017

### A PARTIR DU 2 MAI : MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION RUE DE GENÈVE

La déviation des réseaux a débuté rue de Genève dans le cadre du chantier du Tram Annemasse-Genève. Cette 2<sup>e</sup> étape monopolise une voie de circulation et impose donc de passer la rue de Genève à un seul sens de circulation.



A partir de la rue des Bellosses, les véhicules pourront emprunter la rue de Genève soit vers la droite pour rejoindre Annemasse soit vers la gauche pour rejoindre la douane de Moëllesulaz. Des déviations seront mises en place pour guider les automobilistes.

Toutes les informations sur [www.tram-annemasse-geneve.fr](http://www.tram-annemasse-geneve.fr) ou au 04 50 87 99 99.

Le réseau de bus s'adapte également dès le 2 mai pour assurer le meilleur service aux usagers.

Toutes les informations sur les tracés et les horaires sur [www.reseau-tac.fr](http://www.reseau-tac.fr) ou au 0 800 00 19 53.



Contact presse : +33 4 50 87 83 00 - Mob. +33 6 25 75 07 48 – [julie.morel@annemasse-agglo.fr](mailto:julie.morel@annemasse-agglo.fr)